



Règlement de certification de compétences de praticiens

« Référent Lean SERVICES – Yellow Belt »

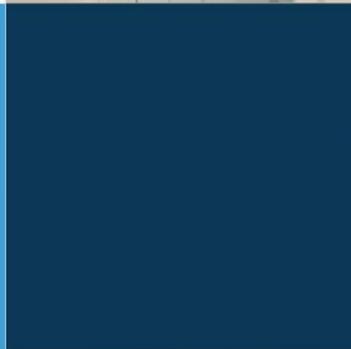
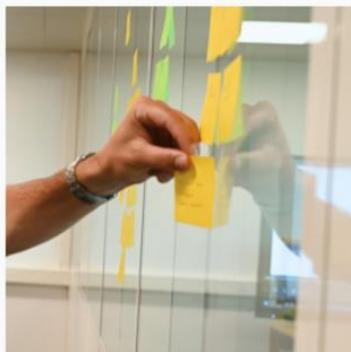
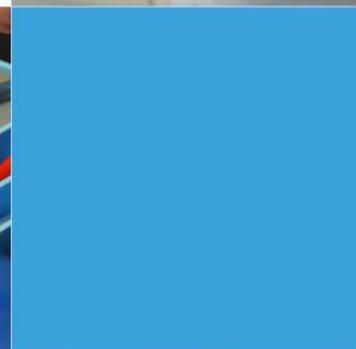


Table des matières

1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiantes en Lean management	3
2. Le processus de formation et certification de praticiens, en 9 étapes	4
3. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens en Lean Management	4
4. Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens en Lean management	6
5. Contenu de la formation modulaire certifiante	8
6. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...)	9
7. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...)	10
8. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens en Lean Management	13
9. Conditions de réussite et d'échec	15
10. Types d'emplois accessibles par la certification des compétences de praticiens en Lean Management	16
11. Validité et modalités de renouvellement du certificat en Lean Management	16
12. Possibilité de validation partielle du certificat	16
13. Indexation par mots-clefs des compétences certifiées (Formacode®)	17



1. Le champ de compétences couvertes par les formations certifiantes en Lean management

La certification a pour objectif de certifier que le candidat est en mesure de mobiliser ses compétences.

La démarche Lean dans le domaine des services et de la gestion de projet consiste à améliorer les processus, à réduire voire éliminer toutes les activités à non-valeur ajoutée pour l'entreprise et ses clients. Elle dispose de sa méthode de **gestion de projet** commune au Six Sigma, déclinée en 5 phases (DMAIC) et de ses propres outils.

Elle permet d'accroître ainsi la **performance** de l'entreprise, d'améliorer la qualité des services de ses clients internes & externes, en éliminant les sources d'inefficacité nommée **gaspillages**.

Déployée selon le principe fondamental de l'amélioration continue, **la démarche Lean permet de fournir un travail de grande qualité** avec le **juste nécessaire** en termes de ressources, de coûts et de temps.

Les acteurs d'une démarche Lean contribue par la réalisation de chantiers ou initiatives à viser **l'excellence opérationnelle** de leur organisation.



2. Le processus de formation et certification de praticiens, en 9 étapes



3. Objectifs pédagogiques de la formation certifiante de praticiens en Lean Management

S'appuyant sur un savoir-faire de praticiens acquis durant une **formation** d'une durée de 3 jours non consécutives sur une période de 1 à 3 mois, puis durant un **projet** d'amélioration continue conduit selon la méthodologie DMAIC, réalisé durant une période de 3 à 9 mois.

Le praticien/ne certifié(e) « Yellow Belt » a développé plusieurs compétences professionnelles sur les fondamentaux du Lean management :

- Il est capable de déployer les outils de base du Lean dans un contexte de **résolution de problème et d'amélioration continue** au sein d'une organisation de services, ou structurée en gestion de projet.
- Il est capable de mettre en œuvre des **chantiers opérationnels** en utilisant les **outils et/ou les méthodes** du Lean et en suivant les phases du DMAIC (Définir, Mesurer, Analyser, Innover, Contrôler)
- Il est capable d'identifier les **gaspillages d'un flux de valeur** et/ou d'un poste de travail en s'appuyant sur les méthodes et approches du Lean.
- Il est capable de cartographier des flux de valeur en schématisant les différents **flux physiques (prestation de service) et d'informations** en utilisant les outils et/ou les méthodes du Lean (Swim Lane ou diagramme de flux fonctionnel, diagramme spaghetti, ...)
- Il est capable de mettre en place des **nouveaux standards** et outils de management visuel, afin d'améliorer la performance, de **simplifier** la communication au sein d'un secteur de services, et satisfaire les **clients internes et externes** à l'organisation.
- Il est capable de mettre en œuvre des solutions afin de **réduire la variabilité** dans les pratiques internes en afin de rendre plus **autonome** les collaborateurs, et rendre plus **efficace** le travail ou la prestation de service, et plus **agile** la gestion de projet.

4. Activités et environnement professionnels couverts par la certification de praticiens en Lean management

Son activité s'exerce principalement au sein d'un **environnement de services**, ou structurée en **gestion de projet**.

Il/elle cherche à **optimiser, simplifier et fluidifier** les processus de l'entreprise qui l'emploie.

Il/elle participe à la chasse aux gaspillages, en **observant la situation ou le fonctionnement actuel** (processus ou prestations en place) pour en pointer les dysfonctionnements et leviers d'amélioration ou d'optimisation.

Il/elle rédige des conclusions sous forme de **rapport de projet** / chantier et communique des préconisations ou plan d'actions aux responsables des processus / prestations et des secteurs concernés.

Au terme de l'initiative / chantier / projet d'amélioration continue, les recommandations peuvent concerner tous les **aspects 'locaux' de la prestation de service** : plannings, organisation spatiale de l'espace de travail, management visuel, instructions de travail, ...

Il/elle favorise le bien-être, l'**autonomie** des collaborateurs tout en cherchant à accroître la **performance** de l'organisation du secteur, et en se focalisant sur la satisfaction ses clients internes / externes

Parmi ses principales qualités professionnelles : un excellent **sens de l'observation, de l'analyse et de la synthèse**.

D'un **esprit logique**, il sait faire preuve d'initiative. Une certaine créativité lui permet d'imaginer des solutions innovantes, en s'appuyant sur **l'intelligence collective**.

Pour implanter les changements qu'il préconise au sein de son activité, il/elle doit faire preuve de **leadership**.

Il est à l'écoute et doté d'un bon relationnel pour s'adapter à tous les acteurs du secteur d'activité, et assurer l'escalade et la cascade d'informations, au bon niveau de l'organisation.

5. Contenu de la formation modulaire certifiante

Le parcours de formation, intitulée ' Conduite de projet Lean Services (Yellow Belt) ' est animé sur une durée de 3 journée non consécutive, alternant pratique et théorie, en se basant sur une étude de cas de services ou gestion de projet, servant de fil rouge à la formation.

Le programme détaillé de la formation est consultable sur le site internet de SMACA SA

[SMACA SA - AC6 - Conduite de projet Lean Services \(Yellow Be...:](#)

CODE	INTITULE LONG DE LA FORMATION CERTIFIANTE		
LSYB	REFERENT LEAN SERVICES (YELLOW BELT)		
PAR MODULE :	DUREE EN JOURS	CODE	INTITULE LONG DU MODULE DE FORMATION
MODULE 1	3	LSYB	Conduite de projet Lean services (Yellow Belt)

6. Compétences attestées en lien avec les activités professionnelles (C1, C2, ...)

C1 : Mettre en œuvre des **chantiers opérationnels simples selon une charte de projet** répondant aux enjeux de l'entité, et utilisant les outils et/ou les méthodes du Lean de manière à améliorer les performances opérationnelles au niveau d'une équipe, d'un processus, d'une prestation en suivant les phases du **DMAIC** (Définir, Mesurer, Analyser, Innover, Contrôler)

C2 : Identifier des **gaspillages d'un flux de valeur d'un processus, d'une prestation ou d'un poste clé** en s'appuyant sur les méthodes et approches du Lean de manière à améliorer l'efficacité du flux et/ou du poste, dans le cadre de la **phase "Mesurer"** d'un projet d'amélioration simple avec les équipes terrain.

C3 : **Cartographier des flux de valeur** en schématisant les différents **flux physiques (prestation) et d'information** d'un poste et/ou d'un secteur afin de repérer les potentiels d'amélioration en lien avec les enjeux initiaux dans le cadre de **la phase "Analyser "** d'un projet d'amélioration simple avec les équipes terrain.

C4 : Garantir le maintien de la performance des actions mises en place à l'aide des **nouveaux standards** et d'outils du **management visuel** afin de s'inscrire dans une **dynamique d'amélioration continue** avec les équipes opérationnelles, dans le cadre de la **phase "Contrôler"** des chantiers d'amélioration simples

7. Modalités d'évaluation des compétences dans l'écosystème de certification smCert (E1, E2, ...)

Les 6 différentes **modalités possibles d'évaluation** couvrant l'écosystème de certification établi par le label smCert sont les suivantes :

E1 : Evaluation des **compétences théoriques** pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la **commission d'examen** smCert.

E2 : Evaluation des **compétences pratiques** durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E3 = Evaluation des **compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier** : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen smCert.

E4 = Evaluation des **compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire de projet** à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un **jury d'évaluateur** nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.

E5 = Evaluation des **compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor** nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, et évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.

E6 = Evaluation des **compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit** (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

CODE D'EVALUATION	DESCRIPTIF COURT	DESCRIPTIF LONG - Conditions détaillées
E1	Evaluation des compétences théoriques sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	Evaluation des compétences théoriques pour chacun des modules de formation sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz) (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning pour réaliser l'évaluation). Les résultats sont adressés par voie électronique à la commission d'examen smCert.
E2	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E3	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée incluant la rédaction d'un rapport	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'une étude de cas / projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.
E4	Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire de projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée	Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire / projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.
E5	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor nommé par le candidat	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, puis évalué par un jury. Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.
E6	Evaluation des compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité en vigueur dans l'entreprise.	Evaluation des compétences pratiques sur la base de réalisation d'audit (préparation / conduite d'audit / clôture d'audit) selon des référentiels / normes Qualité sur des cas d'entreprise réelle ou reconstituée ; rédaction de rapport d'audit mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.

8. Modalités spécifiques d'évaluation des compétences liées à la certification smCert de praticiens en Lean Management

Dans le cas présent de la certification de praticiens 'réfèrent Lean services – niveau Yellow Belt' :

- La modalité d'évaluation E1 couvre la partie de validation des **compétences théoriques** :
 - E1 : Evaluation des compétences théoriques comprises dans le module de formation ' Conduite de projet Lean services (Yellow Belt) ' (accès individuel & unique à la solution logicielle 360 Learning), d'une durée de 2 heures, comprenant 36 questions ouvertes / fermées.
- Les modalités d'évaluation E3, E4, E5 couvrent la partie de validation des **compétences pratiques** de façon non chronologique :
 - E2 : La réalisation d'un chantier d'amélioration défini selon une charte de projet d'une durée de 3 à 9 mois
 - E3 : La rédaction d'un rapport / mémoire de fin de chantier/projet (suivant l'approche DMAIC de gestion de projet avec le libre choix au candidat de la forme)
 - E4 : Une soutenance à l'oral du rapport / mémoire de projet avec le libre choix au candidat de la forme
 - E5 : L'évaluation par un tuteur / sponsor du travail accompli, au sein même de l'activité / processus ou secteur de services.

CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (min)	36	Evaluation des compétences théoriques Nombre de questions par module de formations (quiz)
E1	Evaluation des compétences théoriques sur la base de réponses à un questionnaire d'évaluation (quiz)	120 min	6	Origine du Lean & gestion du changement ; gestion de projet, ...
			6	Notions en lien avec la phase Définir : objectif, problème, priorisation, charte de projet, ...
			6	Notions en lien avec la phase Mesurer : processus, valeur ajoutée, gaspillages, KPI, ...
			6	Notions en lien avec la phase Analyser : cartographie de flux : Swim Lane, diagramme spaghetti, Takt, équilibrage, juste à temps, recherche des causes, ...
			6	Notions en lien avec la phase Innover : méthodes de pensée créatives, ...
			6	Notions en lien avec la phase Contrôler : 5S, standard, pilotage par matrice Hoshin Kanri, ...
CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (mois)	Evaluation des compétences pratiques	
E2 & E3	Evaluation des compétences pratiques sur la base d'un projet / chantier : cas d'entreprise réelle ou reconstituée incluant la rédaction d'un rapport	Projet mené Entre 3 à 9 mois	<p>Evaluation des compétences pratiques sur la base de la réalisation d'une étude de cas / projet / chantier : Cas d'entreprise réelle ou reconstituée</p> <p>Rédaction d'un rapport ou mémoire de projet mis à disposition auprès d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen smCert.</p> <p>Rapport ou mémoire de projet structuré selon l'approche DMAIC de gestion de projet avec le libre choix au candidat de la forme.</p>	
CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation (min)	Evaluation des compétences pratiques	
E4	Evaluation des compétences pratiques durant une mise en situation ou étude de cas reconstitué, en présence d'un jury d'évaluateur	30 min	<p>Evaluation des compétences pratiques sur la base de soutenance orale de mémoire / projet à partir d'un cas d'entreprise réelle ou reconstituée ;</p> <p>Libre choix de média de communication durant la soutenance en présence d'un jury d'évaluateur nommé par la commission d'examen. Réponse aux questions ouvertes / fermées sur les compétences acquises par la pratique.</p>	
CODE D'EVALUATION	Modalités d'évaluation des compétences	Durée d'évaluation	Evaluation des compétences pratiques	
E5	Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor nommé par le candidat	NA	<p>Evaluation des compétences pratiques actuelles et passées du candidat validé par un tuteur / référent / sponsor nommé par le candidat, réalisée sur la base de réponses à un questionnaire/formulaire adressé par la commission d'examen smCert, Puis évalué par un jury.</p> <p>Le jury s'appuie pour son évaluation sur l'apport d'éléments de preuve en lien avec les compétences requises dans le cadre de la certification.</p>	

9. Conditions de réussite et d'échec

Les **4 compétences** mentionnées au chapitre 6 de ce règlement, sont évaluées durant 2 parties complémentaires appelées :

- Partie théorique
- Partie pratique

Pour **chaque compétence** évaluée, la **partie théorique** (E1) représente **50%** de la note finale.

Pour **chaque compétence** évaluée, la **partie pratique** (comprenant les modalités d'évaluation E2, E3, E4, E5) représente **50%** de la note, divisée de la façon suivante :

- E2 & E3 : 25 %
- E4 : 15 %
- E5 : 10 %

Conditions de succès :

L'octroi du certificat au candidat doit satisfaire aux 2 conditions suivantes :

Condition N° 1 : Le candidat doit obtenir un résultat minimum de 60% de bonnes réponses sur la partie théorique, sur l'ensemble des 6 compétences (soit un minimum de 22 bonnes réponses).

Condition N°2 : 3 compétences sur 4 doivent être acquises sur la partie pratique.

En cas d'échec, le candidat peut adresser une demande de nouvelle candidature à l'examen sur la ou les parties en échec, et cela dans un délai de 2 ans.

Conditions de rattrapage selon la partie en échec :

- Partie théorique : si le résultat est inférieur à 60% (soit un total de bonnes réponses inférieur à 22)
- Partie pratique : si moins de 3 compétences sont acquises, l'ensemble de la partie pratique doit être repassé, couvrant la totalité des modalités d'évaluation E2, E3, E4, E5.

10. Types d'emplois accessibles par la certification des compétences de praticiens en Lean Management

- Chef de projet Lean services
- Référent Lean services
- Chargé d'amélioration continue
- Répondant qualité & amélioration continue

11. Validité et modalités de renouvellement du certificat en Lean Management

Durée illimitée

12. Possibilité de validation partielle du certificat

Non

13. Indexation par mots-clefs des compétences certifiées (Formacode®)

Le Formacode® permet :

- D'indexer les domaines de formations mais aussi les moyens et méthodes pédagogiques
- De gérer et d'explorer les bases de données sur l'offre de formation
- De vérifier la cohérence entre l'offre de formation et la certification des compétences
- D'établir des correspondances entre les nomenclatures « emplois » et « formations », afin de réaliser l'accrochage du certificat, afin d'établir un passeport d'orientation, de formation et de compétences.

Formacode en lien avec la certification en Lean Management :

15099 : résolution problème
31337 : outil qualité
31378 : groupe progrès
31328 : Hoshin
31358 : kaizen
31369 : 5S
31668 : juste à temps
32015 : conduite changement